

Les CPTS¹ et les MSP² dans l'Hérault au 24 janvier 2023

CPTS¹

- Hauts cantons et vignobles
- Centre Hérault
- Agde littoral
- Bassin de Thau
- Occitanie Méditerranée
- Montpellier Lez-Mosson
- Montpellier 1
- Montpellier Nord et Grand Pic Saint-Loup
- Montpellier Est-Bérange
- Pays de Lunel
- MSP² ouverte
- MSP² multisites ouverte
- MSP² multisites en projet
- Limite de département

¹ Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

² Maisons de Santé Pluriprofessionnelles

0 5 10 20 Km

Source : ARS Occitanie janvier 2023
ARS Occitanie - ES - 24 janvier 2023
©IGN-GEOFLA@2019

